

# La lettre

N° 3 de Jacky BIDAULT

Louviers Nord  
ELECTIONS  
CANTONALES  
20 et 27 mars

## Dossier n° 3 : solidarité et écologie

### Mieux vivre dans notre canton



**Jacky BIDAULT**

Lieutenant-colonel de sapeurs pompiers (ER).  
Maire-adjoint de Louviers chargé des travaux,  
de la voirie et des services techniques.  
Conseiller communautaire à la CASE.

L'écologie n'est pas une nostalgie. Nous vivons dans l'un des plus beaux cantons du département, et nous y sommes attachés. Mais ce territoire est aussi un lieu de vie. Cela veut dire que ceux qui y habitent, doivent aussi y trouver de l'emploi et de quoi faire leurs achats parallèlement à la qualité du paysage et des ressources qu'ils doivent défendre.

Anne-Marie Ashbrook, qui m'a rejoint dans ce combat que j'engage pour vous défendre au sein de l'assemblée départementale l'a compris. Ancienne élue de Saint-Pierre-du-Vauvray, elle est personnellement engagée dans l'action associative dans des domaines qui touchent la solidarité et l'environnement.

Si j'ai choisi de traiter de l'action sociale et de l'environnement dans le dernier document que je vous transmets, il n'est pas dans mes intentions de traiter l'ensemble de l'action que j'entends mener dans ce domaine. L'action sociale est un domaine extrêmement vaste qui occupe près de la moitié du budget du Conseil général. Bien sûr, une bonne part de ce budget est contraint, c'est-à-dire qu'il consiste à verser le R.S.A. aux bénéficiaires, ce qui est une dépense obligatoire.

Mais l'action sociale, ce n'est pas que cela. Sous le couvert de la solidarité, de nombreuses aides sont fournies pour les familles, la garde d'enfants, les handicapés, les jeunes scolarisés, les adultes en difficulté sociale, les personnes âgées.

Le conseiller général n'a pas le pouvoir de résoudre, tant s'en faut, les problèmes sociaux, ni de créer le plein emploi et les litanies démagogiques sur ce sujet ne font pas avancer concrètement les dossiers. Et, de fait, les grandes actions sont décidées au niveau départemental, ou le conseiller général, en soi n'intervient que très peu.

Mais le conseiller général a d'autres moyens d'actions. Simplement parce qu'il est un élu de proximité. Son rôle est d'être un relais efficace

pour ceux qui agissent concrètement sur le terrain, qu'il s'agisse des communes, avec les C.C.A.S., mais aussi des associations et des structures.

Le but de ce document est de vous montrer comment j'envisage agir pour l'environnement et la solidarité : un travail de terrain s'appuyant sur les acteurs locaux, au service des habitants... avec le souci de trouver les relais auprès du Conseil général.

## RÉUNIONS PUBLIQUES

### **INCARVILLE**

La Grange - Vendredi 11 mars à 18 h 30  
avec Nicole Cornier (maire honoraire)  
et Alain Lemarchand (maire)

### **LOUVIERS**

Salle du conseil  
Vendredi 18 mars à 18 h 30  
avec Franck Martin (maire)